

Image not found or type unknown



Vices cachés après la vente de mon véhicule

Par **Cedg**, le **05/12/2015** à **23:01**

Bonjour,

Je reviens sur le problème que je rencontre, à l'issu de la vente de mon véhicule. La personne qui est venu acheté la voiture n'a pas souhaité l'essayer à fait 400kms et le lendemain il m'appelle pour me signaler un souci avec l'embrayage et le volant moteur.

J'avais mis le point sur le fait qu'il n'a pas souhaité faire d'essai, et aujourd'hui je reçois un recommandé avec un devis de 2500€,il souhaite annuler la vente.

Quels sont mes droits et que dois je faire ?

Je n'ai plus de voiture et je n'ose pas en racheter une.

Merci d'avance des réponses apportées.

Cordialement.